Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

15 JANVIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18036

2

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

La sécurité des citoyens

Ego Perron

Sécurité. Qu'est-ce que c'est la sécurité ? De quoi est-ce que l'on parle quand on emploie ce mot comme une inflation verbale qui fait référence très souvent, trop souvent à la peur des citoyens, à la peur de ce qui est différent, de celui qui est porteur d'une culture, d'une peau et d'une civilisation différente de la nôtre ? Aux inquiétudes engendrées par une société qui est toujours plus prise dans une évolution très très rapide et qui est toujours davantage privée de points de repère forts et sûrs ?
Le mot "sécurité" invoqué et employé comme mot d'ordre pour gagner les élections, je pense au message qu'a très bien su véhiculer, au moins dans beaucoup de territoires du nord, le parti politique de la Lega Nord. Ces questions sont toujours plus graves parce qu'elles demandent des réponses, parce que de sécurité, ou d'insécurité, dans ce pays, l'on peut mourir.
Je ne pense pas seulement aux cas de ceux, toujours plus nombreux, qui sont les victimes de gens ivres, alcooliques, sous l'effet de drogues ou d'autres choses. Il y a quelques semaines, un jeune a fait 13 victimes et des nouvelles semblables, on les entend tous les jours.
Mais il y a un autre phénomène qui est beaucoup plus préoccupant, qui touche encore plus la sphère du privé et qui concerne la sûreté dans nos maisons. On entend de plus en plus souvent des cas où les domiciles sont violés. Il faut, malheureusement, l'admettre la plupart du temps par des personnes extracommunautaires.
Je ne veux pas, à travers ces lignes, polémiquer, accuser ou faire de la démagogie facile contre quelqu'un, notamment contre quelqu'un qui est différent. Je ne veux même pas faire des accusations lorsque, grâce à la remise de peine, toute une série de gens qui étaient impliqués dans des cambriolages et des vols sont rentrés immédiatement dans le circuit de la délinquance, avec des méthodes et des actions pas trop souvent légales.
Ce n'est pas mon esprit, ni mon idée.
Je pense que nous devrons être aussi prudents sur la proposition de la Lega Nord avec laquelle on veut introduire une taxe sur les permis de séjours. On pourra discuter et approfondir les différents aspects de cette proposition.
Je veux simplement souligner qu'il s'agit d'une question qui préoccupe toujours davantage et qui touche de plus en plus de gens, même en Vallée d'Aoste, je suis très impressionné de la manière dont les gens peuvent être choqués d'apprendre qu'un de mes voisins a subi une agression pendant toute une nuit de la part de quatre personnes qui sont entrées pendant la nuit dans sa maison. Ce que je veux dire, c'est que notre région a un degré de sécurité sûrement supérieur à la moyenne nationale, grâce à notre présence sur le territoire, à l'action efficace et constante de nos administrateurs communaux qui garantissent le contrôle et la sécurité du lieu où l'on vit, à une communauté qui est capable de vivre avec de bonnes règles de tolérance et de respect.
Mais on devra être encore plus vigilants et attentifs, même vis-à-vis de la politique et des institutions, afin de garantir un cadre de vie sécurisant à nos citoyens, notamment pour les personnes âgées et celles qui vivent seules et qui doivent pouvoir vivre sereinement et librement chez elles sans avoir la terreur que quelqu'un entre dans leur maison pour les cambrioler.

INDEX

Nouvelles de Communes
PAGES 4-5

Activités du Conseil de la Vallée
PAGE 6

Intervention de M. Artaz au Congrès National
PAGE 7

Foire de Saint-Ours de Donnas
PAGE 8

Les techniciens ont répondu aux questions des citoyens

Rencontre publique sur l'agrandissement de l'aéroport Corrado Gex

L'agrandissement de l'aéroport Corrado Gex de Saint-Christophe était au centre du débat qui s'est déroulé dans la soirée de mercredi 7 janvier dernier au Palais Régional. La rencontre a été organisée par l'Administration régionale afin de donner des réponses à un document souscrit par 175 valdôtains et illustré par Paolo Louvin. Le président du Gouvernement, Augusto Rollandin, a participé à la rencontre avec les assesseurs régionaux Aurelio Marguerettaz, Manuela Zublena et Marco Viérin, et les techniciens qui sont en train de travailler sur le projet.
«Nous sommes disponibles pour donner toutes les éclaircissements nécessaires – a déclaré Rollandin – *mais il faut avoir présent à l'esprit un point fondamental : les travaux ont déjà commencé et sont en phase de réalisation. Nous pouvons raisonner seulement sur ce qui n'a pas encore été fait, par exemple les locaux du nouvel aéroport».*
En répondant aux perplexités des signataires du document, l'ingénieur du projet Carlo Criscuolo a souligné que *«toutes les opérations de projet et de réalisation de l'agrandissement de l'aéroport Corrado Gex d'Aoste sont vérifiées et contrôlées par l'Enac. Nous ne faisons et ne demandons pas de réductions sur la sécurité»* a ajouté Criscuolo, en précisant aussi que, les travaux terminés, l'aéroport valdôtain permettra l'atterrissage des transporteurs aériens ayant un maximum de 80 passagers. L'ingénieur a ensuite mis en évidence que les zones de sécurité sont plus amples que dans beaucoup d'autres escales italiennes. Ensuite, le public présent lors de la rencontre a soulevé quelques doutes à cause des caractéristiques orographiques et météorologiques, par exemple le vent, qui demandent une préparation spécifique de l'équipage: à ce propos aussi, l'ingénieur Criscuolo, a rassuré les citoyens : *«Il y a des cours de formation qui peuvent être suivis en partie d'une façon autonome, sur ordinateur. La formation sur le terrain est, en effet, nécessaire seulement pour les atterrissages de nuit».*
Du point de vue économique, le président Rollandin a admis que les "business plans" qui ont été demandés prévoient une perte d'environ 1,5 millions d'euros mais, il a précisé, *«il s'agit de la même perte que l'aéroport contracte actuellement. Le but est de réussir à amener en Vallée d'Aoste un plus grand nombre de touristes. En ce moment, il n'est pas facile de promettre des données et des chiffres, il s'agit, je l'admets, d'un pari, mais l'accroissement selon les études devrait être d'environ 20.000 présences. Le déficit est quand même le résultat d'un choix. Nous ne voulons pas développer excessivement le trafic aérien, mais le maintenir dans des limites raisonnables».*

Politique régionale

Le Commissaire européen Hübner en visite en VdA

Samedi 17 janvier prochain, le Commissaire européen pour la Politique régionale Danuta Hübner visitera la Vallée d'Aoste et rencontrera dans la Salle du Gouvernement le président de la Région Augusto Rollandin, le président du Conseil régional Alberto Cerise, l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret, les conseillers régionaux Diego Empereur et Luciano Caveri, en tant que membres du Comité des Régions et les parlementaires Roberto Nicco et Antonio Fosson.
De nationalité polonaise, Danuta Hübner est professeur universitaire et membre de la Commission européenne, à Bruxelles, depuis le 1er mai 2004. Selon le Commissaire Hübner *«la politique régionale est l'outil idéal pour aider à relever le défi d'une communication plus efficace au sein de l'Union Européenne. On ne saurait imaginer de politique plus proche des citoyens: elle est mise en œuvre sur le terrain avec la participation des populations locales. Les projets financés par l'Union dans les différentes régions font partie des avantages les plus visibles de l'adhésion à l'UE. En tant que commissaire chargée de la politique régionale, j'ai la responsabilité spécifique de nouer le dialogue avec les citoyens et d'alimenter le débat sur l'avenir de l'Union européenne. Dès le premier jour, mon travail a consisté en grande partie à voyager à travers l'Europe pour visiter des projets et rencontrer les personnes qui les gèrent, y participent, ou en bénéficient. Je compte visiter chacune des 254 régions de l'Union au moins une fois au cours des cinq années que durera le mandat de cette Commission. Je suis également constamment en contact avec les pouvoirs publics et les acteurs régionaux et locaux. C'est justement à ce niveau qu'interviennent une grande partie des décisions et des investissements essentiels à la stimulation en Europe de l'emploi et de la croissance, de la cohésion sociale et de la viabilité écologique. Je tiens à saisir la moindre occasion d'encourager le débat et le dialogue sur les questions européennes et de renforcer ainsi le sentiment de participation démocratique à l'Union. J'y œuvrerai lors de mes réunions et visites officielles, en participant aux débats sur l'Europe dans les médias, en collaborant étroitement avec les autres institutions de l'Union et en consultant largement les parties concernées et la population sur les principales initiatives politiques dont j'ai la charge».*
(http://ec.europa.eu/commission_barroso/hubner/pland/pland_fr.htm).

Séance du vendredi 9 janvier 2009

Aperçu des décisions du gouvernement régional

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Dans le cadre du programme de développement rural 2007/2013, le Gouvernement a approuvé le transfert de la somme de 10.000.000 euros à l'Agence régionale pour les financements agricoles de la Région autonome Vallée d'Aoste – *AREA VdA*, afin de garantir le financement de l'avance sur les aides prévues en faveur des entreprises agricoles par la mesure portant indemnité compensatoire et indemnité agro-environnementale relative à l'année 2008.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a entériné la concession, à la société hydroélectrique *Laures Srl,* des travaux d'installation de câbles électriques enterrés sur les terrains appartenant à l'Administration régionale situés à Brissogne.
Par ailleurs, il a cédé – à titre gratuit – au parc naturel du Mont-Avic, des terrains et des bâtiments situés dans la commune de Champdepraz, donnés à la Région en emphytéose par la société *Teksid Spa*.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a défini les modalités d'organisation des manifestations sportives scolaires, à l'échelon régional, interrégional, national et international pour le premier quadrimestre de l'année 2009/2010. Il a également donné son feu vert à l'organisation des Journées de la mémoire, en collaboration avec la présidence du Conseil régional et de l'Institut historique de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé, pour l'année 2009, les modalités d'octroi de subventions aux organismes dispensant des services aux personnes âgées, aux termes de la loi régionale n° 93 de 1982; une somme de 22.500.000 euros a été débloquée à ce titre. Il a également défini le protocole d'entente avec les communautés de montagne et l'agence *USL* relatif à la gestion du personnel administratif chargé de seconder les coordinatrices des différents services pour ce qui est des activités de secrétariat.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a approuvé les conventions entre la Région et la Fondation Montagne Sûre de Courmayeur pour la réalisation d'initiatives concernant l'Espace Mont-Blanc, la glaciologie, ainsi que la prévention des risques hydrogéologiques, au titre de la période janvier-décembre 2009.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a attribué un mandat de collaboration pour l'année 2009 aux agences *Threesixty Sas* de Turin et *Sauro Scagliarini* de Bologne, en vue d'une action de communication intégrée relative aux organes d'information italiens; pour ce faire, il a débloqué une enveloppe de 545.000 euros.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

UNIVERSITÉ: AVIS DE CONCOURS DE STAGES À L'ÉTRANGER

Depuis la récente prise en compte par la Communauté européenne du parcours de mobilité étudiante dans son double volet, séjour académique et stage professionnel, les stages internationaux ont connu un fort développement dans tous les pays de l'Union.
A cet effet, un avis de concours a été lancé par l'Université de la Vallée d'Aoste à l'intention des étudiants envisageant de suivre un parcours axé sur la coopération entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises par le biais du programme Erasmus qui, à compter de l'année 2007-2008, est entré dans une nouvelle phase.
Il vient de s'insérer dans le dispositif « Programme intégré: Education et formation tout au long de la vie (LLP-Lifelong Learning Programme) », résolument ouvert vers l'entreprise et la formation. Ce nouveau programme intègre les stages en entreprise dans le parcours de mobilité étudiante.
Le dernier délai pour la présentation des demandes est fixé à vendredi 16 janvier prochain (12h).

PRIX ET BOURSES D'ÉTUDES À LA MÉMOIRE DE UGO ET LILIANA BRIVIO ANNÉE SCOLAIRE 2008/2009

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, selon les dispositions testamentaires de Mme Liliana Brivio, femme de grand mérite en raison de son engagement pendant la Résistance contre le fascisme et de sa longue carrière d'enseignante dans les écoles de la Vallée d'Aoste, et grâce aux revenus du legs à la mémoire de son frère Ugo Brivio, ancien partisan, titulaire d'une maîtrise en chimie pure, la Région Vallée d'Aoste a ouvert, pour l'année scolaire 2008/2009, cinq avis de concours en vue de l'attribution de prix et de bourses d'études à la mémoire de «Ugo et Liliana Brivio»:

– 3 prix d'études - 800 euros, 600 euros et 400 euros – sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et à l'inter-culturalité en faveur des élèves fréquentant l'école secondaire du premier degré – échéance: 14 mai 2009;
– 3 prix d'études - 800 euros, 600 euros et 400 euros – sur le thème «Le développement durable dans un contexte local» en faveur des élèves fréquentant les classes de quatrième ou de cinquième de l'école secondaire du deuxième degré - échéance: 14 mai 2009;
– 2 bourses d'études de 900 euros chacune pour récompenser deux élèves, fréquentant la première classe de l'école secondaire du premier degré, qui se sont distingués de manière significative dans la compréhension et l'application de la citoyenneté - échéance: 30 juin 2009;
– 2 bourses d'études de 1.500 euros chacune pour récompenser deux élèves, fréquentant la première classe de l'école secondaire du deuxième degré, qui se sont distingués de manière significative dans la compréhension et l'application de la citoyenneté - échéance: 30 juin 2009;
– 1 bourse d'études de 1.500 euros pour récompenser un élève, fréquentant la troisième classe de l'école secondaire du deuxième degré, qui s'est distingué de manière significative dans la compréhension et l'application de la citoyenneté - échéance: 30 juin 2009.
Les avis de concours sont publiés sur le site de la Région. Pour plus d'informations: Assessorat régional de l'Education et de la Culture – Direction des politiques de l'éducation – tél.: 0165-275841.

PARTICIPATION À LA QUINZIÈME ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE RENÉ WILLIEN

A l'occasion de la quinzième édition du prix littéraire René Willien, décerné aux éditeurs d'ouvrages dont le contenu est représentatif de la réalité valdôtaine, la Présidence de la Région rappelle que le 31 janvier est le dernier délai pour signaler les maisons d'édition ou les publications qui méritent un intérêt particulier et qui pourraient faire l'objet de l'examen du jury.
Les citoyens, les bibliothèques, les librairies et les associations culturelles pourront transmettre leurs propositions par lettre ou par courrier électronique au Bureau de presse de la Présidence de la Région (télécopieur : 0165-273402 ; courriel : u-stampa@regione.vda.it).
Le prix sera décerné au mois de mars prochain.
Le Bureau de Presse est à la disposition des personnes intéressées pour tout renseignement complémentaire au numéro 0165-273402.

«Étude J. PIEROPAN»

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.
Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de
Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Un recueil de poèmes de Lucrezia Pongan

Fleurs de rocaille

Joseph Rivolin

«***Fleurs de poésie, / pour dire ce qui est du domaine de l'esprit****: / paroles fragiles et fortes, / comme la fantaisie* »: c'est par ces vers en guise d'épigraphe, qui expriment l'essentiel du contenu, que débute le dernier recueil de poèmes de Lucrezia Pongan: « Fleurs de rocaille ». Cet agile livret, imprimé par Grafiche ITLA, rassemble trente-trois pièces en langue française, dont certaines ont déjà paru dans la revue « Le Flambeau » et d'autres sont inédites. L'auteur y déploie son inspiration et sa riche imagination, qui puise aux correspondances entre ses sentiments et la nature. Les suggestions des éléments naturels et des saisons qui scandent le passage du temps se reflètent dans l'âme du poète, qui vit intensément ses émotions: la nostalgie, la mélancolie, la tristesse, mais aussi la sérénité, la joie et surtout l'amour.

Certains poèmes renvoient aux lieux de son enfance, familiers aux habitants d'Aoste et de la Vallée, transfigurés par le regard de l'artiste. Les remparts romains montrent au soleil de l'hiver «*le gris / des murailles, foncé de désespoir* ». L'usine Cogne au «*mourant profil* » et le quartier ouvrier, qu'éclaire « le soleil des pauvres / à peine doré », inspirent le refus d'un avenir qui semble inéluctable («*le cœur qui n'a plus envie / de battre ses coups au rythme des usines, / le cœur qui crie / à toutes les effrayantes mines, / que l'on voit par là : / 'Moi, non, pas moi !'*». Le rascard aux *« os de bois, / rongés, délavés », « épave et bijou / d'un temps perdu »,* évoque les «*mémoires que le temps / a enveloppées dans son manteau* »…

Le leitmotiv du recueil est toutefois la référence aux fleurs, qui fleurissent à chaque page et forment un bouquet parfumé de vers libres et de rimes, sortant d' «*un verre de Venise transparent* » ou émaillant les prairies virtuelles peuplées de chevaliers, de belles princesses, de blancs chevaux, de sirènes et d'anges, qui surgissent à l'improviste, par-ci par-là, dans tel ou tel poème, au clair de la lune «*ensorcelée* », «*mystérieuse, majestueuse* », «*enveloppée dans un épais / manteau de nuages* », ou sous un rayonnant soleil dont «*les cloches (…) explosent, / de joie hystérique exaltées* ».

Lucrezia Pongan, qui est née et habite à Aoste, poète et peintre, écrit en italien, en français, en patois et en piémontais.

Son recueil « Fleurs de rocaille » n'est que le dernier ouvrage d'une série nombreuse, en vers et en prose, qui ont valu à la poétesse plusieurs prix littéraires et qui comprend des titres tels que « Alchimie », « L'albero della vita », « Et in Arcadia ego », « Rime antiche », « Romances » « Dentro l'emozione », « I racconti della valle perduta », « Souvenir » et bien d'autres.

Un livre sur la généalogie édité par l'Imprimerie DUC

Aux origines de la famille Squindo

Agnès Uzan

Le nom de famille a souvent suscité l'intérêt de certaines personnes qui ont par curiosité voulu connaître leurs origines en retraçant l'arbre généalogique de leur famille. Voilà pourquoi Eugenio Squindo, originaire de Gressoney-Saint-Jean où sont répertoriées les premières traces du nom de famille Squindo, largement répandu dans la communauté Walser, a souhaité réalisé cet ouvrage intitulé « Squindo Walser Von Gressoney » publié par l'Imprimerie DUC de Saint-Christophe.

En effet, ce livre, traduit également en allemand, est illustré par de nombreuses photos appartenant aux familles Squindo et au photographe Lino Guindani qui accompagnent le texte retraçant l'histoire et les déplacements de l'une des plus anciennes familles de Gressoney.

L'auteur dans les remerciements précise que: «*Au cours de la recherche des origines de la famille Squindo et de nos ancêtres, j'ai eu l'occasion et la chance de rencontrer des personnes et des amis qui m'ont transmit de l'enthousiasme et qui m'ont aidé dans mon travail. Je remercie de tout cœur ceux qui de part leur précieuse collaboration y ont contribué et j'espère que le fruit de mon travail qui devrait permettre de connaître nos racines et nos origines soit bien apprécié* ».

En outre, Madame Laura Decanale Bertoni signe la préface de ce livre et souligne à ce propos que: «*La présence de la famille Squindo (ou Squindoz ou Squyndo) dans la vallée du Lys est datée à partir du XV*ème *siècle. Procureur de l'église ou syndics, ils ont eu depuis lors des rôles importants de médiateurs entre leur communauté et les autorités locales surtout avec l'évêque d'Aoste et les comtes de Challant* ».

Le livre se termine sur la rencontre organisée, à Gressoney, les 21 et 23 mai 1983 qui a permis aux Squindo suisses d'Eschenbach de visiter leur lointain pays d'origine. Evénement qui, à l'époque, fut médiatisé dans "La Stampa" de Turin et dans le journal suisse "St. Galler Volksblatt - Region Ostschweiz".

Plaisir de lire

Victor Hugo et Garibaldi

Guy de Saint-Pierre

Ce merveilleux livre d'Hubert Juin nous retrace la vie de Victor Hugo (Victor Hugo, tome 3, 1870-1885), dans la tourmente de la Commune, cette effroyable époque de la guerre contre la Prusse, les divisions politiques.

Dès la déchéance de Napoléon III, Hugo rentre à Paris, le 5 septembre 1870, après dix ans d'exile, s'engage dans les débats politiques avec l'idée de la fraternité pour une certaine démocratie, et prédit déjà les Etats unis d'Europe.

Disons que dans ce livre, j'ai relevé pour nous Valdôtains et amis italiens la fraternelle amitié qui unissait Victor Hugo à Giuseppe Garibaldi, qui était venu en 1870 pour donner un coup de main à la France, pour sauver cette liberté que la France a toujours incarnée. Ceci est le résumé de l'entente cordiale avec l'illustre poète de *"Les Misérables"*. On s'est battu même dans les cimetières, celui de Montparnasse et du Père-Lachaise. Je vais essayer de vous narrer succinctement cette période profondément historique. Nous verrons que certains s'opposeront à Garibaldi, surtout à Bordeaux dans le clan de la droite, alors qu'à Alger et Oran il a obtenu 10.606 voix, il y a aussi querelle à ce sujet à Paris. Hugo monte à la tribune pour défendre Garibaldi par ces mots: «*De toutes les puissances Européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui tant de fois avait pris en main la cause de l'Europe, un seul homme exceptе le général Garibaldi*». Le général Ducrot calomnia Garibaldi.

Propositions suivantes, abolition de la peine de mort, abolition des peines infamantes, réforme de la législature, Droits de la femme. De Caprera, Garibaldi apprend la mort de François-Victor, fils du poète, sa lettre commence en Français, aboutit en Italien: *«E tu carissimo Hugo, sai bene cosa è la trasformazione della materia. Oggi il tuo François dorme ormai caro vecchio, non voglio attenuare la tua grandissima perdita»*, et il cite aussi des pensées d'Ugo Foscolo, l'auteur des "Tombeaux". En Italie Garibaldi abandonne la lutte et renonce à son titre de député le 26 septembre 1880. Quelques jours plus tard, le 4 octobre meurt l'un des Rois de Paris, Jacques Offenbach, il a fait danser l'empire.

Mort aussi d'Alessandro Manzoni et Hugo nous fait part de la douloureuse mort de Giuseppe Garibladi le 2 juin 1882. Il serait je crois impardonnable de terminer cet exposé, sans quelques rimes de notre illustre poète, qui ne s'occupa pas seulement de politique, mais aussi de tendres amours.

"La femme est le dessus de ce gouffre, l'amour
Quel piège et comment dire aux déesses, bonjour ?
On salue et la belle observe, on est nu-tête
Rêve-t-elle ? On a peur, rit-elle ?
On a l'air bête "

Nouvelles des Communes

BRISSOGNE

Approbation du budget

Le Conseil de la Commune, a approuvé, le jeudi 18 décembre dernier, le budget 2009/2011. Le document, présenté par la majorité, prévoit pour l'année qui vient de démarrer un budget de 3millions 317 mille 522 euros, parmi lesquels 1 million 536 mille 113 euros destinés à couvrir les dépenses courantes de l'Administration.

« *Les Communes valdôtaines* – a dit le syndic Italo Cerise – *peuvent bénéficier de la loi régionale 48, qui prévoit que 95% de l'Irpef soit employé par les Communes elles-mêmes. La commune de Brissogne, sans ces ressources, aurait bien des difficultés à travailler, puisque les ressources propres de l'Administration ne sont que de 594 mille euros. On a l'exigence d'augmenter nos recettes, et la future entrée en service de la centrale hydroélectrique servira à cela aussi* ».

Durant les trois prochaines années, l'Administration de Brissogne essayera de terminer les œuvres du programme électoral présenté en 2005 par la liste "Pour le Pays".

En ce qui concerne la culture, la Pro Loco obtiendra différentes subventions, alors qu'on essayera de promouvoir les activités dans le nouveau centre-service de Pacou. L'école de Le Moulin, maintenant trop petite pour la population de la Commune, sera élargie avec des financements du Fospi: 250 mille euros pour les projets, 3 millions 756 mille 541 euros pour les travaux.

La politique de l'environnement ne sera pas non plus mise de côté: la Commune continuera le programme d'amélioration urbaine – avec l'aménagement de la nouvelle place pour ce centre-service – et essayera de maintenir le plus possible les espaces verts de Pacou, Neyran et Luin. Pour l'agriculture, des financements sont prévus pour les sociétés d'amélioration du terroir, alors que différents lots de la zone de Les Iles (sur le "Parcours de la santé" et à l'ouest des prisons) seront réaménagés pour cette activité.

Toujours lié à l'activité agricole – et même à celle touristique – se poursuit le réaménagement des sentiers.

Enfin – avec les autres Communes de la Communauté de Montagne Mont-Emilius – Brissogne devra améliorer la qualité de la récolte des déchets: c'est-à-dire l'augmentation surtout du tri des déchets, avec la réalisation d'un nouveau centre communal à Clapey et de deux points de récolte situés à Etabloz et à Neyran.

CHARVENSOD

Grands investissements pour 2009

Charvensod a approuvé, le lundi 22 décembre dernier, son budget pour l'année 2009. Un budget très clair, où les indemnités des administrateurs n'ont pas été augmentées: elles restent inchangées depuis 1997.

Les citoyens de Charvensod devront quand même affronter deux augmentations concernant les tarifs de deux services communaux: d'un côté la récolte des déchets, qui sera augmenté de 10%, et de l'autre le prix du service des aqueducs – stable depuis 2000 – qui subira une hausse de 25%.

Le budget pour 2009 de la Commune est quand même positif: sur les 6 millions 494 mille 94 euros mis à disposition, 35% seulement sera utilisé pour couvrir les dépenses courantes.

Environ 3 millions 600 mille euros seront, en effet, investis dans différents domaines: une somme importante qui permettra à l'Administration d'éviter des prêts bancaires.

Parmi les projets en chantier pour l'année qui vient de commencer, la route de Terre Blanche (268 mille euros pour l'année 2009, 4 millions 700 mille euros le prix total de l'œuvre), 188 mille euros en 2009 et, en 2010, pour un premier trottoir qui reliera le pays avec Gressan et 704 mille euros pour un deuxième trottoir, qui de Pont-Suaz arrivera jusqu'au chef-lieu.

Et encore, 619 mille euros pour le plan d'utilisation des ressources énergétiques renouvelables, 144 mille pour l'élargissement de la route de Roulaz et 844 mille euros (plus les 300 mille de 2010) destinés à l'alpage de Comboé.

NUS

Le budget a été approuvé

Même la commune de Nus, le jeudi 23 décembre dernier, a conclu son activité administrative en 2008 avec l'approbation du budget pour 2009 et pour les années 2009/2011.

Le budget de 2009 s'équilibre sur la somme de 7 millions 219 mille 351 euros. 39,9 % (2.885.215 euros) sera destiné à couvrir les dépenses courantes, alors que 3 millions 31 mille 136 euros serviront pour les investissements.

Cette année, 308 mille euros seront destinés pour la réalisation de la piste de ski de fond – ainsi que pour le foyer de fond – dans le village de Saint-Bartélemy; en 2010, la commune de Nus a programmé d'employer cette même somme (308 mille euros) pour cette initiative. Même répartition en deux ans pour la route de Marsan: en 2009, elle coûtera 260 mille euros et en 2010, 368 mille euros, pour un total de 628 mille euros.

Pour maintenir le centre pour les personnes âgées, 132 mille euros seront dépensés, alors que 500 mille euros seront utilisés pour l'aménagement des versants dans le village de Thersod.

Mais le projet le plus important reste le rond-point qui devra naître sur la route nationale 26 à la hauteur de la sortie ouest (vers Aoste) de la

Commune, qui coûtera – à celle-ci - environ 1 million 300 mille euros. «*Le 12 décembre dernier* – a expliqué le syndic de Nus, Gianmarco Grange – *l'Administration régionale, l'Anas et la Commune de Nus ont approuvé la convention pour cette œuvre et pour la reconstruction du pont sur le torrent Saint-Barthélemy*».

SAINT-CHRISTOPHE

Investissements en faveur des routes

Huit millions 350 mille 71 euros. Voici la somme disponible – en 2009 – pour la commune de Saint-Christophe, qui a voté son propre budget de prévision, le jeudi 18 décembre dernier.

Un chiffre qui s'équilibre presque de manière égale entre dépenses courantes et investissements, qui pour ces derniers concerneront surtout les routes et les parkings.

Un million 300 mille euros seront, en effet, utilisés pour la construction de la nouvelle route de Champapon

(le double en 2010), alors que 400 mille euros serviront pour compléter les parkings de Lemeryaz et du chef-lieu. Et encore 773 mille euros pour la restructuration des écoles de Pallein et 170 mille euros pour l'achat d'un chasse-neige qui – selon l'estimation du Conseil – permettra à la Commune de dépenser 30 mille euros en moins dans le chapitre du déblayage des routes.

A l'attention également du Conseil, différentes questions sur le maintien de l'ordre public. En effet, certaines propriétés de la Commune avaient eu, par le passé, des problèmes avec des actes de vandalisme. Le groupe de la minorité "Sinistra per Saint-Christophe" a interrogé le syndic François Desandré à propos d'une possible installation de vidéos de surveillance dans les zones endommagées. «*On n'est pas encore prêt pour adopter de telles solutions* - a dit Desandré. *Avec les autres membres du Conseil de la Plaine, on a parlé de la possibilité de créer, à l'avenir, un centre commun de surveillance par vidéo. Mais pour le moment, on ne peut que continuer la collaboration avec les forces de Police, en leur demandant d'intensifier leur présence sur le territoire* ».

QUART

Les premiers pas vers les nouvelles écoles au Villair

Le budget de Quart pour l'année 2009 vient d'être presenté à savoir au total 6 millions 883 mille 64 euros, dont 4 millions 436 mille euros de dépenses courantes et 1 million 561 mille 988 euros d'investissements. Le nouveau syndic de la Commune, Jean Barocco, a expliqué pendant le Conseil communal de lundi 29 décembre dernier que «*l'ancien syndic Andrea Rosset (présent au Conseil sur les bancs réservés au public) a été élu au Conseil régional, mais les orienta-*

de la Vallée d'Aoste

tions politiques de l'Administration ne changeront pas ».
Le projet le plus important – même si la dépense prévue est de 160 mille euros seulement – est sûrement celui de la modernisation des écoles du Villair. « *C'est une intervention stratégique et nécessaire* – a expliqué Jean Barocco – *à cause des prévisions de croissance de notre population. Maintenant, l'école du Villair compte quelque 140 élèves, mais dans moins de dix ans ceux-ci seront au nombre de 200* ».
Voilà la raison – ou la nécessité – de modifier la structure scolaire. « *Nous devons être capables* – dit encore Barocco – *de mettre au point la documentation nécessaire pour pouvoir accéder aux fonds du Fospi ; c'est-à-dire, que nous devons être prêts pour le mois d'octobre prochain* ».
L'Administration communale a pris en considération deux hypothèses : la première – qui a été choisie – est celle d'une restructuration de l'établissement.
En effet, la deuxième solution a été écartée, à savoir la construction d'une nouvelle école. « *L'intervention, dans ce cas* - explique encore Jean Barocco – *coûterait trop cher, et en outre, on n'aurait pas dans le village du Villair une surface capable de soutenir cet engagement* ».
Dans les nouvelles écoles du Villair, différents services y trouveront leur place, comme la salle de gym, la piscine et les sièges des associations présentes sur le territoire.
« *L'autre problème qui se pose* – a dit Barocco en conclusion – *est de continuer l'activité scolaire pendant les travaux. Nous pensons que les élèves pourront continuer entre temps à étudier dans des constructions préfabriquées* ».
Cependant, dans le budget, il n'y avait pas seulement la question des écoles.
Pour l'année 2009, les contributions aux associations resteront les mêmes qu'en 2008, sauf pour l'augmentation prévue par la "Filarmonica" de Quart, qui devra organiser durant cette année le rendez-vous annuel valdôtain des spectacles philharmoniques. Dans le secteur de l'agriculture, 20 mille euros seront utilisés pour le projet de l'alpage de Brigny, alors que 21 mille euros seront versés à la Communauté de Montagne Mont-Emilius pour la réalisation d'une piste cyclable.

GRESSAN

Six points à l'ordre du jour

Le Conseil communal de Gressan s'est réuni, le mardi 16 décembre dernier, pour la discussion de six points insérés à l'ordre du jour. Sur requête des bureaux compétents, la dernière variation au budget de prévision pluriannuel 2008/2010 a été approuvée à la majorité avec l'abstention des quatre membres de l'opposition qui n'ont pas eu la possibilité de participer à la rédaction du document. Il s'agit de ristournes de fonds qui transitent d'un

chapitre à l'autre pour garantir la couverture et le juste équilibre.
Les travaux se sont poursuivis avec le vote unanime concernant la nouvelle réglementation communale pour la commercialisation d'aliments et de boissons, liée à la loi régionale n°1/2006.
L'objectif des administrateurs va dans la direction d'un assouplissement des pratiques bureaucratiques afin de stimuler surtout la présence d'activités commerciales dans les petites réalités du territoire régional comme, parmi tant d'autres, Gressan.
Dans la seconde partie de la séance, deux projets préalables importants ont été approuvés, en accord avec la Région, concernant le territoire.
L'iter a commencé au sujet de l'élargissement et de la rectification de la route régionale n°20 de l'Envers, qui va de la mairie au rond-point de Jovençan, à savoir sur une distance d'environ 750 mètres.

Les quatre membres de la minorité au moment du vote se sont abstenus : les motivations, a déclaré le chef de groupe de l'opposition Michel Martinet, *« concernent de manière spécifique le double trottoir, une intervention qui, selon nous, n'est pas véritablement utile puisque, aussi bien avant qu'après ce bout de route, la rue prévoit un seul espace réservé aux piétons ».*
En clôture des travaux, cette fois à l'unanimité, l'accord et le projet préliminaires, pour la réalisation du centre éducatif d'assistance pour les personnes handicapées, ont été approuvés.
La zone, au lieu-dit Benaz, près du siège de la BCC Valdôtain, a été offerte par un particulier à l'Administration régionale afin de réaliser une œuvre, ayant des buts sociaux spécifiques, pouvant accueillir un nombre approximatif de 25 à 30 hôtes.

SAINT-MARCEL

1,3 millions d'euros pour les parkings

C'est la création de nombreux parkings dans la partie basse du village le chantier le plus important de la commune de Saint-Marcel en 2009. Un projet financé par le Fospi et qui est une nécessité pour la mairie de la moyenne vallée. « *Nos recettes sont assez limitées* – a dit le syndic de Saint-Marcel Roberto Crétier – *et c'est pour cette raison que pour chaque intervention, on doit trouver des ressources provenant de l'extérieur, comme dans cette situation* ».
Les parkings mais aussi la restructuration des villages ruraux, qui sont au centre d'un projet de réévaluation auquel la Commune a déjà affecté quelque 180 milles euros.
Le lundi 22 décembre dernier, lors de la dernière séance du Conseil communal de l'année 2008, le budget pour 2009 et pour 2009/2011 a été également approuvé par la majorité.
Pour l'année qui vient de commencer l'Administration communale pense dépenser 3 millions 859 mille euros ; même chiffre en 2010, alors qu'en 2011 – en raison des dépenses majeures sur les investissements – le document financier atteindra les 4 millions 700 mille euros.
La Commune a quand même été capable de retenir ses propres dépenses courantes, qui ont diminué de 200 mille euros (1 million 600 mille euros) par rapport à 2008.

PONTEY

Nouveau site Internet pour la Commune

Le nouveau site Internet de la commune de Pontey est en ligne à l'adresse www.comune.pontey.ao.it.
« La réalisation du site Internet, - a déclaré le syndic de Pontey Rudy Tillier - *conjointement à la publication d'une brochure informative, dont la sortie du deuxième numéro est prévue pour cet hiver et qui sera accessible aussi en ligne, constitue la réalisation d'une partie du programme de législature 2005/2010 ».*
« L'objectif principal - ont déclaré les administrateurs communaux - *de ce projet est d'informer les citoyens de Pontey mais aussi de rendre plus transparente l'activité politique et administrative, en particulier pour ceux qui n'ont pas la possibilité de suivre les travaux de plus près et dans le but de leur offrir donc l'opportunité de participer d'une façon plus directe ».*
Sur le site, il y aura également la possibilité d'accéder aux actes, aux délibérations de la Junte et du Conseil, ainsi qu'aux réglementations communales, et de disposer également des formulaires dans la tentative d'aider les citoyens.
Enfin, le site Internet - selon les intentions de l'Administration - devra être ultérieurement valorisé et développé afin de *« devenir un instrument de promotion touristique et culturelle valable ».*

SARRE

Aqueduc et Rovine sont les priorités

La commune de Sarre a, elle aussi, présenté le mardi 23 décembre dernier son budget pour l'année 2009 (16 millions 687 mille 870 euros) et pour la période de trois ans 2009/2011 (11 millions 102 mille 657 euros pour 2010 et 8 millions 749 mille 674 euros pour 2011).
Le syndic de la commune de Sarre, Roberto Vallet, qui en juin dernier a pris la place de Diego Empereur – élu au Conseil régional – a souligné *« que le programme d'investissements 2009/2011 réussira à porter à terme la réalisation d'importantes œuvres comme l'aqueduc communal et la restructuration du village de Rovine, qui seront effectuées grâce à des financements extérieurs ».* « *L'administration communale doit quand même continuer* – dit encore Roberto Vallet – *à suivre les projets de soutien des enfants en âge scolaire et de diffusion des énergies renouvelables, en utilisant pour cela les fonds de soutien européens* ». Les dépenses courantes en 2009 seront de 4 millions 948 mille 134 euros (c'est-à-dire 29,65% du budget), destinées au payement des coûts de l'Administration publique et des services adressés à la population. Au cours des trois prochaines années 2009/2011, 16 millions et demi d'euros seront utilisés pour les investissements, parmi lesquels, 9 millions 945 mille 615 euros seulement en 2009.

Un projet de loi présenté par le Conseiller Salvatore Agostino

Prorogation des organes des AIAT

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé, à l'unanimité, le projet de loi n°6 *« Prorogation des organes des Agences d'information et d'accueil touristique, instituées par la loi régionale n°6 du 15 mars 2001 »*. C'est le Conseiller Salvatore Agostino qui a présenté le texte à ses collègues.

Pourquoi une prorogation est-elle nécessaire ?
Les organes actuels des AIAT (assemblée, conseil de direction et Président) ont échu le 15 octobre dernier et, en considération de la période ordinaire de *prorogatio*, pourront assumer leurs fonctions jusqu'au 29 novembre 2008. Ensuite, aux termes de la loi n°6/2001 (articles 17 et suivants), il sera nécessaire d'effectuer le renouvellement des membres de ces derniers.
Compte-tenu que le projet de loi régionale concernant la révision des services d'information et d'accueil touristique est actuellement en phase de conclusion et qu'il sera sous peu soumis à l'examen des Commissions compétentes, il semble inutile et inopportun d'effectuer le renouvellement des organes qui assumeraient leurs fonctions au maximum pour une année.
Autrement dit, même pas le temps de s'installer et de commencer à travailler de manière soutenue. Afin d'éviter un processus long, lourd et inutile comme le serait dans ce cas le renouvellement des organes de 11 AIAT et de garantir la continuité des services d'information et d'accueil touristique, le Gouvernement régional intervient avec une mesure législative *ad hoc* dans le but d'établir une prorogation des organes des AIAT pour une période de temps suffisante à assurer l'entrée en vigueur de la loi régionale de réforme. Dans un premier temps, il avait été pensé de soumettre à l'examen du Conseil directement la proposition de loi de révision des services d'information et d'accueil touristique. Ensuite, plus prudemment, considérant les temps très courts et l'éventualité, tout à fait probable, que la loi de réforme n'entre pas en vigueur avant le 29 novembre, provoquant ainsi un renouvellement des organes, il a été décidé de présenter un projet de loi de prorogation des organes et, immédiatement après, la proposition de loi de réforme.

Pourquoi une prorogation au maximum jusqu'au 31 décembre 2009 ?
La formulation de la disposition, qui indique une période maximale de prorogation jusqu'au 31 décembre 2009 au plus tard, laisse ouverte la possibilité de démarrer avec l'institution de l'Office régional (Organisme unique) et la suppression des 11 AIAT, même à une date antérieur au 1er janvier 2010.
Les bureaux de l'Assessorat du Tourisme sont en train d'évaluer, d'un point de vue technique (budget, fiscalité, financements, …), les pour et les contre d'un démarrage en cours d'année (par exemple le 1er juillet 2009) par rapport à un démarrage au début de l'année solaire (1er janvier 2010). J'espère vous avoir donné des informations utiles en ce qui concerne la prorogation des organes des AIAT. Je vais cependant enrichir cette illustration avec quelques éléments relativement à la proposition de réforme qui sera prochainement soumis à l'examen des Commissions.

Comment fonctionneront les AIAT en 2009 ?
Durant l'année 2009, les AIAT fonctionneront de manière régulière et prépareront la transition vers l'Office régional. Selon toute probabilité, la loi de réforme prévoira l'institution de l'Office régional et de ses organes à partir d'une date antérieure à la suppression des AIAT de manière à garantir un temps d'adaptation et de passage du témoin entre vieux et nouveau régime (entre Directeur général de l'Office régional et Présidents des AIAT en cours de suppression).

Que prévoit la réforme ?
La proposition de réforme prévoit l'institution d'un Organisme unique au lieu des 11 AIAT actuelles pour assurer les fonctions d'information et d'accueil touristique.
Tous les bureaux AIAT et IAT actuellement sur le territoire continueront d'exister, le personnel ne changera pas de contrat de travail. L'unique différence est que tous les bureaux et tout le personnel dépendront d'un Organisme unique (Office régional) et les fonctions administratives et de gestion (établissement du budget, gestion du personnel, concours, appels d'offre, comptabilité, etc.) seront centralisées. L'information et l'accueil touristique seront effectués sur le territoire par le personnel et au sein des bureaux existant et qui remplissent déjà ces fonctions.

Les coûts de la réforme
En l'état actuel, la réforme des services d'information et d'accueil touristique ne prévoit aucune dépense supplémentaire : seront transférées à l'Office régional les mêmes ressources financières (3 700 000,00 euros) qui sont attribuées aujourd'hui, par répartition aux termes de l'article 28 de la loi régionale n°6/2001, aux 11 AIAT. Cependant, vu le caractère stratégique du secteur touristique pour la Région Vallée d'Aoste, nous considérons que des financements supérieurs, par rapport aux financements actuels et jusqu'à maintenant attribués, pourront être prévus.

Les avantages que nous en attendons
Les avantages que nous attendons sont essentiellement inhérents à l'efficience et l'efficacité de l'organisation des services d'information et d'accueil touristique sur le territoire régional.
Les objectifs principaux de la réforme :
- rationalisation de l'actuel système des services d'information et d'accueil touristique, en réalisant des économies d'échelle et en améliorant l'efficacité desdits services à travers la centralisation des fonctions administratives aujourd'hui réparties sur 11 organismes (approbation des budgets, concours, organisation de la formation du personnel, etc.). Dans le modèle actuel, la négociation décentralisée, effectuée au niveau d'une simple AIAT entre le Président et les autres parties, a porté à une disparité de traitement entre les employés en service au sein des AIAT (dans certaines AIAT, des niveaux D sont prévus et dans d'autres non ; certaines AIAT ont mis en place des parcours de progression interne à l'intention du personnel et d'autres non, etc.).

Autre avantage de cette réforme
Image unitaire donné au touriste et plus grande efficacité dans la transmission des informations à travers l'établissement de matériel d'information organisé par produit et non pas par district administratif.

En effet il y aura
une amélioration et augmentation des services donnés au touristes de chacun des bureaux d'information et d'accueil touristique régionaux puisque chacun de ces bureaux donnera des informations et proposera des services au touriste relativement à toute l'offre touristique régional et pas seulement à l'offre locale.

Seront définies
à travers des lignes directrices de programmation (le Plan opératif annuel) les stratégies unitaires partagées concernant le secteur de l'information et de l'accueil touristique régional.
Je m'arrête ici en espérant vous avoir donné des informations utiles afin de voter cette prorogation de manière positive. Merci.

Le Conseiller
Salvatore Agostino

L'activité des Commissions

Lundi 12 janvier 2009 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

Projet de loi n°13 présenté par le Gouvernement régional *« Dispositions urgentes en matière d'emploi public régional »*. Rapporteur : le Conseiller Luciano Caveri.
Proposition de règlement n°2 présenté par le Gouvernement régional *« Modifications du règlement régional n°7 du 30 novembre 1998 (Règlementation de l'impôt régional sur les formalités de transcription, inscription et annotation de véhicules au registre public automobile (IRT)) »*. Rapporteur : la Conseillère Hélène Impérial.
Projet de loi n°19 présenté par le Gouvernement régional *« Mesures régionales extraordinaires et urgentes anti-crise pour soutenir les familles et les entreprises »*. Nomination du rapporteur et illustration du rapport.

Jeudi 8 janvier 2009 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Poursuite et conclusion de l'**audition** du Président du Conseil permanent des collectivités locales sur les problèmes relevés dans l'application de la loi régionale n°4 du 9 février 1995 portant dispositions en matière d'élection directe du syndic, du syndic adjoint et du conseil communal.
Audition de l'Assesseur aux Activités productives sur les propositions de délibération concernant l'approbation des nouveaux critères et modalités de répartition, attribution et mise à la consommation du contingent de sucre et de bière en exemption fiscale pour la vente et la consommation en Vallée d'Aoste.

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Congrès National du 22-23 novembre dernier

Intervention de M. Roberto Artaz

Je m'appelle Roberto Artaz et je suis vraiment content d'être ici, ce matin, pour parler aux délégués.
Je veux d'abord remercier ceux qui m'ont offert la possibilité d'être ici en ce moment. Un grand merci – alors – à l'Union Valdôtaine. L'UV c'est tout le monde ici présent dans cette salle, mais ce sont aussi ceux qui votent pour nous en n'étant même pas inscrits à notre parti : bref, ce sont les Valdôtains.
L'UV ce sont même ceux qui ont travaillé pendant toute leur vie pour le Mouvement et pour le Val d'Aoste, surtout ceux qui sont morts et qui nous ont laissé une société libre et plutôt riche. L'UV est un groupe de personnes unies qui aiment discuter et s'engager pour des questions de principe, qui veulent travailler ensemble pour nos idéaux.
Nous sommes, en effet, une famille, qui comme toutes les familles du monde sont composées parfois par des personnages un peu particuliers, mais auxquels il faut toujours porter un certain respect. Au sein de cette famille, dans cette maison qui est l'UV, il y a de la place pour tout le monde, même pour ceux qui ont des idées un petit peu différentes des nôtres.
J'ai comme l'impression qu'il est inutile d'essayer de nous diviser en créant des disputes comme le font les enfants. Faire cela signifie se séparer, et nous séparer ne nous mènera pas bien loin. On vit à la montagne, on doit respecter la dure loi de notre terroir : ensemble on fait le pain, ensemble on fait les corvées et travaillons la campagne. Ma candidature à la présidence de l'UV est arrivée à la dernière minute, mais il ne faut pas penser que ce soit une provocation de ma part. Tout le monde le sait : les inscrits peuvent donner leur disponibilité de travailler pour le Mouvement jusqu'au dernier moment. Et travailler pour l'UV est une grande responsabilité : devant les inscrits, devant les non-inscrits qui suivent tout de même notre activité et surtout devant tous les Valdôtains, même ceux qui ne nous aiment pas.
On doit être orgueilleux de voir des jeunes qui veulent s'engager dans la vie politique. Dans toutes les communes de notre Vallée d'Aoste, on voit des jeunes qui ont un cœur valdôtain, qui ont une bonne préparation et qui attendent la possibilité de travailler pour le bien-être de notre société : on ne doit pas, forcément, chercher toujours les mêmes personnes pour certaines charges.
Si nous décidons de faire travailler quelqu'un pour l'UV, il faudra même éviter d'être des moralistes, en disant qu'il ne faut pas le payer. Celui qui travaille a bien le droit d'être payé. Diriger le Mouvement est une chose importante parce que c'est ce même Mouvement qui donne les orientations politiques aux administrateurs, en étant le trait d'union entre la base et les élus. Alors payons-le, ce Président, sans exagérer peut-être mais payons-le, pour qu'il ne travaille pas sans la passion nécessaire pour se débrouiller à travers le panorama difficile de la politique valdôtaine.
La situation italienne, et même internationale, n'est pas des meilleures. A Rome, on voit une majorité immense sans une réelle opposition en train d'affronter une crise financière qui se transformera en une crise économique qui touchera nos portefeuilles. Même pour cela, nous devons rester unis pour pouvoir réagir avec la force d'un lion contre ceux qui veulent nous voler notre pain, notre terre et notre dignité. La dignité d'être maîtres chez-nous et non pas les serviteurs de quelqu'un d'autre. C'est l'union qui fait la force. Restons unis. Essayons d'élire notre prochain Président par acclamation.
En ce qui me concerne, je retire ma candidature pour laisser la place à quelqu'un d'autre, avec l'espoir que l'un des deux autres candidats me suive sur la route de l'honneur. Merci.

Sections d'Introd et Rhêmes-Notre-Dame

Trophée Union Valdôtaine

Compétition de Slalom Géant
Samedi 14 Février 2009 - Rhêmes-Notre-Dame

Réservé à tous les inscrits et sympathisants

PROGRAMME

Vendredi 13 février 2009
20h00 - Tirage au sort à l'Hôtel Boule de Neige

Samedi 14 février 2009
8h30 - Remise des dossards à l'Hôtel Boule de Neige
10h00 - Départ de la course
13h00 - Déjeuner à l'Hôtel Granta Parey
15h00 - Remise des prix

CATEGORIES
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors Femmes - *1974-1993*
Dames - *1973 et années précédentes*
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors hommes - *1974-1993*
Amateurs hommes - *1973-1967*
Vétérans hommes - *1966-1955*
Pionniers hommes - *1954 et années précédentes*
Moniteurs de ski et classés FISI hommes et femmes - *inférieur à 100 points - Surf*

REGLEMENT

1. Chaque section pourra inscrire un nombre illimité de participants.
2. Le trophée sera assigné d'après la somme des deux meilleurs points remportés par les inscrits à la même section.
3. Inscriptions : 5 euros.

Les inscriptions: au siège central (tél. : 0165-235181) ou au siège de Pont-Saint-Martin (tél. : 0125-1969000).
Terme maximum, le vendredi précédant la compétition à 12h.

Prière de communiquer aux sièges les adhésions au déjeuner à l'Hôtel Granta Parey dernier délai mercredi 11 février.
Le prix est de 30 euros.

REMISE DES PRIX
Le trophée sera assigné comme indiqué au point n° 2 du Règlement.
Des prix individuels pour le 1er, le 2ème et le 3ème concurrent classé dans chaque catégorie.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Nus

a la joie d'annoncer la naissance de

Claire CAMPIER

de Marco, membre de la section, et Nicole Pomat.
La communauté unioniste de Nus présente ses félicitations aux heureux parents, aux grands-parents Renzo et Sterina, ainsi que ses vœux de bonheur à la petite Claire qui vient de naître.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Giuseppe Lorenzino
THEODULE
âgé de 66 ans

membre de la section.
La section unioniste de Verrayes présente ses plus sincères condoléances à sa femme Irma Chapellu, à ses enfants Felice, membre de la section, Fabrizia, Cristina avec Jean-Pierre et à ses petits-fils Julien et Thierry, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans

a le regret d'annoncer le décès de

Madame Marie GUICHARDAZ
veuve CHENAL
l'un des tout premiers membres de la section
âgée de 84 ans

La communauté unioniste de Saint-Martin-de-Corléans présente ses condoléances émues à son fils Anselme avec sa femme Ida et à ses petits-enfants Nadia et Paolo, membres de la section, ainsi qu'à tous ses parents.

COMITÉS DE DIRECTION

Perloz
Président : Ezio Chenuil ;
Vice-président : Marco Fey ;
Secrétaire : Ivana Chanoux ;
Membres : Ugo Fey, Gualtiero Perono, Maurizio Rolland, Solange Soudaz ;
Membre de droit : Giancarlo Stévenin.

Pontboset
Président : Franco Jacquin ;
Vice-président : Leo Martinet ;
Secrétaire : Ivan Isabel ;
Membres : Ilo Claudio Chanoux, Marco Da Ros, Roberto Minet.

Pontey
Président : Franca Dameri ;
Vice-président : Marcello Riviera (resp. drapeau) ;
Secrétaire et Trésorier : Monika Court ;
Membres : Monya Peraillon, Sonio Lavoyer, Leo Alliod, Roby Bich ;
Membres de droit : Luigi Martin, Giuseppe Mariano, Christian Peraillon.

Porossan
Président : Rudi Boch ;
Vice-président : Salvatore Agostino ;
Secrétaire : Lorenzina Favre ;
Jeunesse Valdôtaine : Giorgia Gonnet ;
Membres : Fabio Reposi, Emilio Zimara.

Pré-Saint-Didier
Président : Germano Bal ;
Vice-président : Massimo Rota ;
Secrétaire : Luisella Perrod ;
Membres : Aldo Belfrond, Ottavio Grange, Roberto Rota, Ottavio Bieller ;
Membre de droit : Riccardo Bieller.

Rhêmes-Notre-Dame
Président : Corrado Oreiller ;
Secrétaire : Marco Thérisod ;
Membre : Lindo Lucianaz ;
Membres de droit : Marino Oreiller, Giorgio Saudin.

Rhêmes-St-Georges
Président : Nella Thérisod ;
Vice-président : Louis Pariset ;
Secrétaire : Giuseppe Pastoret ;
Membre : René Petit (responsable du drapeau).

Roisan
Président : Thierry Rosset ;
Secrétaire : Monya Desandré ;
Membres : Pierluigi Pucci, Alessandro Stevanon, Danilo Rosset, Eugenio Vergeron (resp. drapeau), Rosy Desandré, Edoardo Pocosonich.

Saint-Christophe
Président : Ezio Pasquettaz ;
Vice-Président : Sergio Cheney ;
Secrétaire : Devis Fruttaz ;
Membres : Cesarino Bionaz, Moreno Curtaz, Edi Desandré, Sergio Navillod, Giovanni Pellizzeri Perrier, Alessandro Plat, Elso Tartin, Paolo Verraz ;
Membres de droit : François Desandré, Silvia Blanc, Davide Casola, Paolo Cheney, Luciano Fonte, Corrado Giachino, Alessandro Tillier ;
Responsable de la presse : Davide Casola ;
Responsable du drapeau : Cesarino Bionaz.

Saint-Martin-de-Corléans
Président honoraire : Jean Piéropan ;
Président : Franco Proment ;
Vice-président : Daniela Dellio ;
Secrétaire : Christian Diémoz ;
Membres : David Follien, Riccardo Diémoz, Pasquale Francesco Infortuna, Walter Zanetti, Livio Sapinet, Massimo Salvadori ;
Membres de droit : Albert Follien, François Stévenin, Antonio Fosson, Fidèle Borre, Giorgio Lorenzini, Ezio Riccio.

Saint-Nicolas
Président : Bruno Domaine ;
Vice-président : Louis Albert Henry ;
Secrétaire : Riccardo Vagneur (resp. de presse) ;
Trésorier : Teresio Cerlogne ;
Porte-drapeau : Aurelio Armand ;
Membre : Gianella Domaine.

Saint-Oyen
Président : Mario Deffeyes ;
Vice-président : Laurette Proment ;
Secrétaire : Liliana Breuvé ;
Membres : Fabrizio Conchatre, Marina Conchatre, Romano Proment, Lucia Viani ;
Responsable drapeau : Bruno Conchatre ;
Représentant au Conseil Fédéral : Fabrizio Conchatre.

Selon le dossier de «Il Sole 24 Ore»

Aoste à la première place pour la qualité de la vie

Il Sole 24 ORE.com
SALUTE24NEW | LUXURY24 | SHOPPING24 | CASA24 | JOB24 | VIAGGI24 | ARTECONOMY24
Aggiornato alle 15.16
Giovedì, 08 Gennaio 2009
Cerca
News | 24 | Money | 24 | Professionisti | 24 | B2B | 24 | Servizi | 24 NEW!
Home | Norme e tributi | Finanza e mercati | Economia e Lavoro | Italia | Mondo | Tecnologia e Business | Cultura e
CONTO ARANCIO ASSICURATI A ZERO SPESE
ECONOMIA&LAVORO
ILSOLE24ORE.COM > Economia e Lavoro
ARCHIVIO
Aosta prima in qualità della vita. Arretrano Roma e Milano
LUNEDÌ 29 DICEMBRE 2008
COMMENTI - 64
Aosta prima e Caltanissetta ultima: sono i due estremi della classifica 2008 della Qualità della vita nelle province italiane, secondo i risultati dell'indagine che il Sole 24 Ore del lunedì realizza ogni anno a partire dal 1990.
Sono entrambe realtà di piccole dimensioni, una montana (come la vincitrice dello scorso anno, Trento) e una siciliana (come la 103ª del

Dans le dossier "Qualité de la vie 2008", publié le lundi 29 décembre dernier sur le prestigieux quotidien économique "Il Sole 24 Ore", la Ville d'Aoste a obtenu la première place parmi les 103 communes chefs-lieux d'Italie avec un résultat de 611 points totalisés, devant Belluno, Bozen et Trente. Pour le chef-lieu valdôtain, qui a progressé de deux positions par rapport à 2007 dans le dossier que "Il Sole 24 Ore" réalise depuis 1990, le résultat est la conséquence d'une série d'excellents résultats dans le classement des six plus grandes catégories (*"Train de vie", "Affaires et travail", "Services et environnement"*,*"Ordre public", "Population"* et *"Loisirs"*) et de 36 indicateurs sur la qualité de la vie qui ont été examinés. En particulier, Aoste se situe à la première place pour les *"Loisirs"*, à la cinquième dans le secteur *"Train de vie"*, à la sixième pour la *"Population"* et à la dixième place pour la catégorie *"Affaires et travail"*. En ce qui concerne les paramètres plus spécifiques, Aoste est à la première place pour les *"Biens de Consommation par habitant"*, seconde dans la catégorie *"Concerts tous les 100.000 habitants"*, troisième pour *"Bar et restaurants tous les 100.000 habitants"*, quatrième pour les *"Richesses par habitant"* et quatrième pour les *"Associations de volontariat tous les 1.000 habitants"*.
«Nous prenons acte avec satisfaction du résultat du dossier du «Sole 24 Ore» - a déclaré le syndic de la ville d'Aoste Guido Grimod - qui rend mérite au système ville-région. Le classement confirme une sensation que, en tant qu'administrateurs vivant au contact des citoyens 365 jours par an, nous avons toujours eu, à savoir l'appréciation générale pour ce que l'Administration du chef-lieu, avec celle de la Région autonome Vallée d'Aoste, fait pour la population dans les différents secteurs: à partir des services pour les personnes à l'engagement en faveur de la sécurité, en accord avec les Forces de l'Ordre et des autres communes de la Plaine d'Aoste; en passant par les activités pour les loisirs et le sport à la sensibilité pour les thématiques de l'environnement et de la culture.
La première place de la ville d'Aoste, en outre, confirme la validité de l'action administrative que nous avons portée de l'avant au cours des dernières années, avec un progrès constant au niveau de presque tous les indicateurs qui, avec les résultats concrets qui peuvent être évalués quotidiennement par les citoyens, démentent les rumeurs selon lesquelles on ne fait pas assez pour la ville d'Aoste. En effet, au lieu de faire des proclamations nous misons sur la silencieuse mais efficace "politique de l'action"».

16 - 18 janvier 2009

Foire de Saint-Ours de Donnas

La manifestation qui commence le vendredi 16 janvier prochain est millénaire comme son homonyme d'Aoste dont elle peut être considérée comme une anticipation. Interrompue pendant la période entre les deux guerres, elle reprit en 1953 quand se constitua le Comité pour le développement de la Foire de Saint-Ours.
A l'époque les exposants furent seulement quatre, aujourd'hui ils sont plus de cinq cents. Autrefois, c'était surtout une foire pour la vente d'objets agricoles, mais avec le temps, elle s'est transformée en vitrine de l'artisanat typique et de tradition de la Vallée d'Aoste.
On y observe surtout les capacités de véritables artistes qui réalisent des sculptures, des bas-reliefs, des entailles sur bois ou sur pierre ollaire et sur des objets en cuivre et fer forgé, des tissus et des dentelles, sans oublier des objets pour l'agriculture et l'usage domestique.

La Veillà
La soirée du vendredi qui précède la Foire, les caves du Bourg hébergent une grande fête communautaire qui est l'occasion pour organiser des animations, des dégustations et de joyeux moments de folklore.

La Foire…
Dans l'extraordinaire décor du bourg se déroule la traditionnelle kermesse. Le dimanche, aux premières heures de l'aube, dans la même atmosphère des siècles passés, les rues et les petites places caractéristiques s'animent de la présence des artisans pour accueillir, dès 8h30, jusqu'à la fin de l'après-midi, le public venu nombreux.

… et le Fort de Bard
La Foire est l'occasion pour visiter, à seulement trois kilomètres de distance, le Fort de Bard, avec sa riche et diversifiée proposition culturelle : le Musée des Alpes, les expositions temporaires, etc.
Pour l'événement des navettes gratuites sont mises à disposition vers le Fort et une réduction spéciale sur le ticket d'entrée, en retirant le voucher au moment de la Foire.

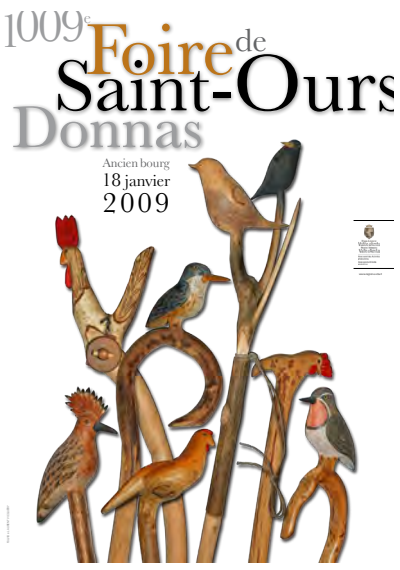

PROGRAMME

Vendredi 16 janvier
A partir de 20 heures, Veillà Traditionnelle. A la recherche des caves ouvertes dans le vieux Bourg avec des dégustations accompagnées par les chorales et les groupes musicaux. L'ecole de sculpture sera ouverte pour les visites pendant toute la soirée.

Samedi 17 janvier
19h30 - Rendez-vous sur la place des écoles et retraite aux flambeaux dans les rues du bourg en l'honneur des artisans.
20h00 - Sainte Messe dans la Chapelle de Saint-Ours
Visite de l'école de sculpture.
21h30- Spectacle musical et folklorique.

Dimanche 18 janvier
8h30 - Ouverture officielle de la foire.
Visite des stands par le jury
9h30 - Réception des autorités et exhibition de la Fanfare musicale de Donnas
17h00 - Remise des prix aux exposants et artisans et clôture de la Foire.
De 8h à 18h - Ouverture de l'exposition « Lahéi, tsahtègne é… » (« Lait, châtaignes et…) auprès de l'Ecomusée.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

Le 24 mars 1860, le Duché de Savoie et le Comté de Nice sont rattachés à la France. L'histoire de cette annexion a pour toile de fond le Risorgimento (unification de l'Italie). En échange de Nice et de la Savoie, Napoléon III accepte d'aider Victor-Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne, à unifier l'Italie et à lutter contre l'Autriche. Le Royaume d'Italie est proclamé le 17 mars 1861.
C'est avec ces quelques mots – qui sont la synthèse d'un parcours bien plus complexe - que nous pourrions résumer deux moments clou de l'histoire valdôtaine. Notre région est séparée de la Savoie, un territoire auquel elle était liée par des aspects culturels, historiques, économiques et sociaux, qui ont été interrompus brusquement ou qui sont devenus difficiles à entretenir à cause d'une frontière placée entre deux Etats, ce qui était franchement difficile à accepter pour tous ceux qui pendant des siècles avaient vécu dans une logique de fraternité et de partage. L'Unité d'Italie complète le parcours de la Maison de Savoie qui, en partant de notre aire alpine, s'impose et règne sur l'Italie en construction, en considérant la Vallée d'Aoste comme un petit territoire de frontière.
Il est bien que ces deux passages, à l'approche des 150 ans et avec la naissance en France et en Italie de Comités qui organiseront la célébration de ces événements historiques, ne trouvent pas la Vallée d'Aoste impréparée et il est nécessaire que notre région autonome, aussi bien par sa vocation culturelle que par l'originalité des faits politiques et historiques qui l'ont concernée depuis cette époque et jusqu'à nos jours, devienne le lien entre ces célébrations qui se dérouleront en Italie et en France, sans oublier les moments d'approfondissement et de réflexion qui nous concernent directement.
En effet ces deux années, ainsi que les événements précédents qui ont préparé le terrain et dont les journaux locaux de l'époque ont beaucoup écrit, sont à la base de la naissance de la "*questione valdostana*" comme nous la connaissons aujourd'hui. La minorité linguistique insérée dans un Etat national est le fruit de la perte des territoires francophones et de la naissance vraie et propre de l'Italie.
Si la Vallée d'Aoste, dans son rapport millénaire avec la Maison de Savoie, avait pu affirmer ses particularités institutionnelles, fondées essentiellement sur son caractère montagnard qui donnait lieu à des règles de droit particulières, à partir de ce moment l'histoire changea d'itinéraire.
Il est normal, en effet, d'assister, dans l'histoire millénaire d'une communauté comme la nôtre, à des moments de passage dans lesquels des faits qui ne dépendent pas de notre volonté nous investissent avec force et modifient le cours des choses.
Ça a été le cas à l'époque et il ne faut pas perdre l'occasion d'en parler. Je pense qu'il serait inutile d'être nostalgiques et de ne penser qu'au passé. L'histoire est celle que nous vivons et elle n'est pas celle qui aurait pu dériver de choix ou de décisions différentes.
J'aime bien ces passages d'un document écrit par une douzaine de sociétés historiques de la Savoie qui soulignent la nécessité de :
«Profiter de l'occasion pour monter que la Savoie appartient aussi fondamentalement au monde alpin, qu'elle a toujours eu de fortes relations avec ses voisins helvétiques, valdôtains, piémontais et dauphinois et donc montrer que la célébration de l'Unité nationale n'empêche pas bien au contraire d'énoncer notre volonté et notre plaisir d'être Européens (il faudrait veiller dans ces conditions à alerter Bruxelles sans trop tarder). Dans cette perspective franco-italienne, ne pas oublier que pour nos voisins piémontais, les dates importantes commencent en 1859 (Guerre d'Indépendance où, avec l'aide française, les Piémontais chassent les Autrichiens de l'Italie du Nord) et se terminent en 1861 (organisation de l'Unité italienne pendant que la Savoie s'intègre à la France, cette divergence n'empêchant pas le maintien de relations vieilles déjà de plusieurs siècles....)».
J'ai l'impression que, en tant que valdôtains, nous pouvons offrir quelques arguments à ce débat, dans l'ensemble des événements qui se sont succédé depuis l'époque: le problème du régionalisme, perçu comme important même en Savoie, la dimension de la montagne comme élément qui nous unit à l'Europe, la discussion sur le fédéralisme qui trouve dans les régions naturelles (y compris dans notre Euro région) un élément important, le thème des minorités linguistiques, de la francophonie et le rôle du francoprovençal.
Finalement, il est essentiel de travailler à ce dossier pour éviter que des thèmes importants soient minimisés par la rhétorique nationaliste et patriotique des deux côtés des Alpes, en perdant au contraire une occasion historique pour faire de ces cérémonies officielles un moment différent, moins riche en rhétorique et célébrations et plus en réflexions et perspectives.